Archives parlementaires

Discours de M. Robespierre à la députation de citoyens des Etats-Unis d'Amérique, lors de la séance du samedi 10 juillet 1790

Maximilien François Marie Isidore Joseph de Robespierre, abbé Maury

Citer ce document / Cite this document :

Robespierre Maximilien François Marie Isidore Joseph de, abbé Maury. Discours de M. Robespierre à la députation de citoyens des Etats-Unis d'Amérique, lors de la séance du samedi 10 juillet 1790. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XVII - Du 9 juillet au 12 aout 1790. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1884. p. 41;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1884_num_17_1_7545_t1_0041_0000_5

Fichier pdf généré le 08/09/2020

léthargie, et réclameraient les droits de l'homme avec une voix que les hommes ne pourraient pas étouffer; nous avons cru que le luxe et la passion de dominer perdraient leurs charmes illusoires; que ces chefs, ces rois, ces dieux de la terre renonceraient aux distinctions idolâtres qu'on leur prodiguait, pour se confondre avec leurs concitoyens, et se réjouir de leur bonheur; nous avons cru que la religion se dépouillerait de ses terreurs empruntées, et qu'elle rejetterait les armes meurtrières de l'intolérance et du fanatisme, pour prendre le sceptre de la paix. Ces événements s'accélèrent aujourd'hui d'une manière étonnante, et nous éprouvons une joie indicible, et jusqu'à présent inconnue, de nous trouver devant cette vénérable assemblée de héros de l'humanité, qui, avec tant de succès, ont combattu dans le champ de la vérité et de la vertu.

Puissent les douces émotions d'une conscience satisfaite, et les bénédictions d'un peuple heureux et reconnaissant, être le prix de vos généreux efforts! Puisse le roi patriote, qui a si noblement sacrifié avec vous sur l'autel de la patrie, en partager amplement le fruit! Le monarque, qui, en commençant sa carrière, a répandu ses bienfaits sur des régions éloignées, était bien digne d'échanger l'éclat séduisant du pouvoir arbitraire contre l'amour et la gratitude de ses concitoyens. Dans la France régénérée, l'on peut bien l'appeler le *premier roi des Français;* mais, dans le langage de l'univers, il sera le *premier roi des hommes.*

Nous n'avons plus qu'un vœu à former : c'est que vous vouliez bien, Messieurs, nous accorder l'honneur d'assister à l'auguste cérémonie qui doit assurer, pour toujours, le bonheur de la France.

Lorsque les Français combattaient et versaient leur sang avec nous sous l'étendard de la liberté, ils nous apprirent à les aimer. Aujourd'hui que l'établissement des mêmes principes nous rapprochent davantage, et resserre nos liens, nous ne trouvons plus dans nos cœurs que les doux sentiments de frères et de concitoyens.

C'est au pied de ce même autel où les représentants et les soldats citoyens d'un vaste et puissant Empire prononceront le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi, que nous jurerons une amitié éternelle aux Français; oui, à tous les Français fidèles aux principes que vous avez consacrés; car, comme vous, Messieurs, nous chérissons la liberté; comme vous, nous aimons la paix. Et *ont signé :* G. Howell, James Sevan, Joel Barlont, F.-L. Tancy, Alex. Contec, Benjamin Jarvis, W.-H. Vernon, Tho. Appliton, N. Harrison, Jh. Anderson. Samuel Blachden, Paul Jones.

M. **le Président** répond : Messieurs, c'est en vous aidant à conquérir la liberté, que les Français ont appris à la connaître et à l'aimer. Les mains qui allèrent briser vos fers, n'étaient pas faites pour en porter : mais plus heureux que vous, Messieurs, c'est notre roi lui-même, c'est un roi patriote et citoyen qui nous a appelés au bonheur dont nous jouissons, à ce bonheur qui ne nous a coûté que des sacrifices, et que vous avez payés par des flots de sang.

Deux sentiers différents nous ont conduits au même terme : le courage a rompu vos chaînes; la raison a fait tomber les nôtres. Par vous la liberté a fondé son empire dans l'Occident; mais dans l'Orient aussi elle compte des sujets, et son trône aujourd'hui s'appuie sur les deux mondes.

L'Assemblée nationale reçoit avec une douce satisfaction l'hommage fraternel que viennent lui rendre les citoyens des Etats-Unis de l'Amérique, qui se trouvent près d'elle. Que ceux-là appellent encore leurs frères! Que les Américains et les Français ne fassent plus qu'un peuple : réunis de cœur, réunis de principes, l'Assemblée nationale les verra encore avec plaisir réunis à cette fête nationale qui va donner un spectacle, inconnu jusqu'ici dans l'univers. L'Assemblée nationale vous offre les honneurs de sa séance.

M. **Robespierre**. J'oserai vous faire une proposition déjà devancée par l'impression profonde qu'ont dû laisser le discours des députés de l'Amérique (*Il s'élève des murmures*), de la députation des Etats-Unis (*Nouveaux murmures*), des citoyens américains, et la réponse de M. le président. Vous avez souvent entendu vos concitoyens parler le langage de la liberté; mais aucun d'eux ne s'est exprimé avec plus de noblesse et d'énergie; l'Assemblée a entendu... Je demande, au nom des personnes qu'elle vient d'entendre... (*Des murmures interrompent l'opinant*), je demande plutôt aux personnes qui m'ont interrompu, qu'elles ne démentent pas, en étouffant la voix d'un membre qui veut parler le langage de la liberté, l'admiration que l'Assemblée a méritée; c'est ce sentiment qui m'inspire la hardiesse, bien pardonnable à un de vos membres, de penser que je pourrais librement rendre un hommage sincère. (*L'impatience de l'Assemblée se manifeste par de nouveaux murmures.*) Si, au milieu des circonstances dont vous êtes témoins, je persiste dans la résolution de dire quelques mots... ce n'est pas par un autre motif que de convaincre tous ceux qui sont présents à votre délibération, qu'il n'est interdit à aucun membre d'exercer ce droit de suffrage, caractère essentiel de la liberté, dans une assemblée délibérante, et je ne m'écartais ni de ce principe, ni de ce sentiment, lorsque je voulais vous proposer, le premier, de donner aux citoyens que vous venez d'entendre une marque de considération digne de vous, digne d'eux.

(Après quelques phrases que des interruptions fréquentent ne permettent pas à l'opinant d'achever, M. Robespierre propose d'ordonner l'impression du discours des citoyens des Etats-Unis d'Amérique, ainsi que de la réponse de M. le président, et d'accorder à ces citoyens la place qu'ils sollicitent à la cérémonie de la confédération.)

M. **l'abbé Maury** demande l'impression du discours de M. Robespierre.

L'Assemblée décrète l'impression du discours de la députation et de la réponse de M. le président.

On observe que la demande d'une place à la confédération est déjà accordée par un décret rendu à la séance du matin.

On introduit une *députation de la congrégation de l'Oratoire*, qui dit (1) : Messieurs, il eût été flatteur pour notre supérieur général, d'être lui-même auprès de cette auguste Assemblée l'interprète de ses propres sentiments et de ceux de notre congrégation. C'eût été le plus beau jour de sa longue vie. Vous l'excuserez, Messieurs, sur son grand âge et les infirmités qui l'accompagnent, et vous nous permettrez de parler en son nom et en celui de tous nos confrères.

(1) Le discours prononcé par la députation de l'Oratoire n'a pas été inséré au *Moniteur*.

Persée creative commons BY